

Zeitschrift:	Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France
Herausgeber:	Chambre de commerce suisse en France
Band:	- (1925)
Heft:	58
Rubrik:	La chambre de commerce suisse en France se développe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Chambre de Commerce suisse en France se développe

Nouveaux membres

Dans sa séance du 10 mars, notre Comité de direction a procédé à l'admission de 14 nouveaux membres dont voici les noms:

Membres effectifs

Banque Cantonale du Valais, Sion.
Boissonnas (Charles), directeur du Comptoir d'Escompte de Mulhouse, à Metz (Moselle).
Charrière et Roguin, banquiers, Lausanne.
Compagnie du Chemin de Fer des Alpes Bernoises Berne-Loestchberg-Simplon, à Berne.
Fabriques de produits chimiques Schweizerhall, à Bâle.

Gautier (Max-A.-E.), ingénieur, à Paris.
J.-R. Geigy, S. A., fabriques de couleurs et d'aniline et d'extraits, à Bâle.

A. de L'Harpe et Cie, Genève. Gestion de fortunes.
Rive (Ernest), agent de publicité, 14, rue Pierre-Fatio, Genève.

S. A. des Câbleries et Tréfileries, Cossonay-gare.

Membres adhérents fondateurs

Comptoir d'Escompte de Mulhouse, Mulhouse.
Comptoir National d'Escompte de Paris.
Crédit Lyonnais, Paris.

Membre adhérent

Société « Stentor », publicité et édition, 2, rue de Clichy, Paris.

Le Tourisme en Suisse

Propos d'un automobiliste français qui a pénétré en Suisse

Dans le numéro du 25 février de l'excellente revue hebdomadaire « Les Echos », qui est, parmi tant de publications consacrées à la vie économique, l'une des mieux faites et, par conséquent, l'une de celles qu'on lit le plus, nous avons relevé les remarques suivantes, dues à la plume alerte du directeur lui-même, M. Emile Schreiber :

Me trouvant dans le Jura, du côté de Gex, j'ai voulu rejoindre Pontarlier en auto. Les routes directes par la France étant bloquées par la neige, j'ai eu l'idée, pour éviter un très grand détour, de faire un raccourci par la Suisse et cela m'a permis d'apprendre bien des choses.

J'ai appris d'abord qu'on pouvait entrer en Suisse en auto sans prendre un triptyque qui ne s'obtient à Paris qu'au bout de plusieurs jours d'attente, après des démarches qui font perdre beaucoup de temps et après avoir immobilisé en dépôt une importante somme d'argent. On délivre maintenant à la frontière des passavants, autrement dit des laissez-passer, valables cinq jours et qui ne coûtent que cinq francs.

Rien entendu, on n'exige pas non plus de passeports. De simples papiers servant à établir votre identité, comme pour retirer un mandat dans un bureau de poste, suffisent pour obtenir un simili-passeport qui n'est valable, il est vrai, que quarante-huit heures, mais qui permet de passer la frontière.

Ces renseignements que j'ignorais, voici comment je les ai obtenus : j'ai téléphoné de

Gex au bureau de douane suisse qui se trouve à quinze kilomètres et qui m'a répondu avec une obligeance et une abondance de détails qui m'ont permis de constater sans erreur possible qu'on peut être douanier et parfaitement serviable.

Quand j'ai eu la conviction qu'on pouvait sans formalités médiévales franchir les frontières, il me restait à m'assurer que la route par la Suisse n'était pas non plus bloquée par la neige. J'ai donc choisi, dans les trois villages les plus élevés et par conséquent les plus exposés, trois numéros de téléphone d'hôteliers pour leur demander si la route était libre.

Ces hôteliers se trouvaient respectivement à 50, 90 et 120 kilomètres de l'endroit d'où je les avais obtenus tous les trois et ils m'avaient fort obligeamment renseigné.

Heureux pays où tout fonctionne, où chacun à son poste ne pense qu'à rendre service à son prochain et où tout le monde trouve cela si naturel que personne ne pourrait supposer que le contraire puisse exister.

E. S.

La circulation automobile en Suisse

Ces derniers temps, la presse étrangère a parlé souvent des grandes difficultés que rencontre en Suisse la circulation des automobiles. La revue *Motoring on the Continent*, de Londres, est revenue récemment sur la question en soutenant que les conditions de la circulation sont en Suisse tout autres que dans les autres que dans les autres pays. Il nous manque, suivant cette revue, une législation uniforme; chacun des 25 cantons ou demi-cantons a des règlements spéciaux; l'auto-